



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Service des personnels
enseignants de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-Direction du pilotage du
recrutement
et de la gestion des
enseignants-chercheurs

Département du pilotage et
d'appui aux établissements

DGRH A2-1

Affaire suivie :

Martine VINCENT

☎ : 01 55 55 60 38

Courriel : martine.vincent
@education.gouv.fr

72, rue Regnault
75243 PARIS CEDEX 13

**NOTE A L'INTENTION DES CANDIDATS AU CONCOURS NATIONAL
D'AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
EN HISTOIRE DU DROIT**

SESSION 2017 - 2018

La proclamation des résultats aura lieu **le jeudi 22 mars 2018 à 11 heures**, au département de droit romain et d'histoire du droit de l'université Panthéon-Assas – PARIS II – centre Sainte-Barbe, 3ème étage, 4 rue Valette 75005 Paris.

Les candidats ajournés qui le souhaitent seront reçus, ce même jour, au département de droit romain et d'histoire du droit au centre Sainte-Barbe à partir de 14 heures.

Une réception sera organisée en l'honneur des nouveaux agrégés **le jeudi 22 mars 2018 à 18 heures**. Le lieu où se déroulera la réception sera précisé ultérieurement.